



Début 2024, les travaux du demi-échangeur, situé entre l'A7 et la plaine sportive de Reventin-Vaugris (38), ont commencé. Alors même que les recours déposés par la mairie et les opposants n'ont pas été jugés.

GESTION DE CRISE

Reventin-Vaugris « sacrifiée » POUR UN BOUT D'AUTOROUTE

La commune (2 063 habitants, Isère) va accueillir de nouvelles infrastructures autoroutières qui la coupent en deux. Les élus n'arrivent pas à se faire entendre. PAR BÉNÉDICTE RALLU

A Reventin-Vaugris, point de violence ni médiatisation comme pour l'A69. Les élus municipaux n'en veulent pas. « Nous n'y gagnerions rien », assène la maire Édith Ruchon. « Nous avons été contactés par des associations de militants, mais nous avons refusé. » Les élus préfèrent la voie légale : vote de délibérations, démission en bloc du conseil municipal, recours, etc. Pourtant, la colère les habite. « L'une des plus grandes barrières de péage d'Europe » de l'autoroute A7, Vienne Sud, se situe déjà sur la commune. « Ce sont 80 000 véhicules par jour qui défilent, 140 000 en été, assure le premier adjoint Alain Oreggia. Ce n'est pas rien comme nuisances ! » Le programme d'investissement autoroutier (PIA), validé par l'État en 2018, prévoit de rajouter un demi-échangeur, c'est-à-dire une entrée et une sortie d'autoroute à hauteur du péage, raccordées à la RN7, au trafic routier déjà dense. Conséquences : « on nous annonce 12 000 véhicules par jour au lieu de 4 000 aujourd'hui, dont 6 000 camions contre 60, sur le pont qui enjambe l'autoroute pour relier plusieurs quartiers de la commune. Le pont n'est pas du tout conçu pour cela. Le réseau secondaire commence déjà à se dégrader du fait des travaux commencés pour l'échangeur », s'étrangle Alain Oreggia. Avec, au programme : pollution, bruit, insécurité rou-

tière et surtout une commune encore un peu plus coupée en deux, « un vrai scandale », s'emportent les élus. D'autant que, depuis que le projet a été confirmé, la commune, pourtant première impactée, se bat pour faire entendre sa voix sans y parvenir. « Le projet est porté par le maire de Vienne pour désengorger sa commune, au nom de l'écologie », explique Alain Oreggia. Vienne Condrieu Agglomération est l'une des voies d'entrée vers le sud de l'agglomération lyonnaise. Son président, Thierry Kovacs (qui n'a pas répondu à notre sollicitation), souhaite déporter une partie du trafic de la RN7 qui traverse la commune de Vienne vers l'A7, afin d'y réduire les embouteillages monstres liés aux déplacements pendulaires. À Reventin-Vaugris, les élus sont d'ailleurs conscients qu'une « partie des habitants attendent la construction de cet échangeur pour se rendre à leur travail ».

UNE OPPOSITION INTELLIGENTE

Raison pour laquelle ils ne sont pas opposés à la construction d'un demi-échangeur sur leur commune mais à l'endroit où elle est prévue. Reventin-Vaugris souhaiterait en outre miser davantage sur le train (la remise en service de la ligne et de la gare est en cours de réflexion). « Nous avons fait travailler un bureau d'études et présenté une alternative pour construire l'échangeur à 1,2 km du péage, au sud de la

commune », précise Édith Ruchon. « Nous sommes dans une opposition intelligente. Il est rare de nos jours qu'une commune accepte un projet autoroutier sur son territoire », commente l'association Citoyens et environnement en vallée du Rhône (qui regroupe les opposants au projet au centre de la commune, mais qui reste favorable à sa construction au sud). La concertation de 2016 (lire ci-contre) n'a pas donné les résultats qu'ils espéraient. Début 2024, les travaux ont commencé, avant même l'extinction de tous les recours de la commune contre le projet et contre son expropriation des terrains concernés. « C'est comme si on n'existait pas ! », déplore Édith Ruchon. « 500 arbres qui protégeaient les installations sportives et culturelles communales près de l'infrastructure ont été abattus », tempêtent élus et riverains. Ces installations accueillent « 500 licenciés de foot, 120 enfants au centre de loisirs », un gala, la kermesse, des activités culturelles (jazz) et le tournoi solidaire annuel de football (Solida'Foot) au bénéfice des enfants malades, où se rendent entre « 6 000 à 8 000 personnes », aux dires de la commune. Concernant les nuisances sonores, olfactives et la pollution, aucune étude sérieuse n'a été menée pour mesurer l'impact du projet sur la santé des Reventinois, selon les élus qui déplorent : « Nous sommes sacrifiés au profit d'une autre commune ! » ●

Interview

Édith Ruchon,

MAIRE DE REVENTIN-VAUGRIS (ISÈRE)

« QUE FAUT-IL FAIRE POUR SE FAIRE ENTENDRE ? »

● **Comment s'est construite votre opposition au projet autoroutier ?** Depuis 2015, le conseil municipal vote contre ce projet et propose une alternative au sud de la commune. En 2016, il a démissionné. Deux élections municipales ont eu lieu depuis : à chaque fois, la liste opposée au projet l'a emporté. Après un tel déni démocratique, que faut-il faire pour se faire entendre ? Avec le recul, nous avons l'impression que la concertation de 2016 (lire ci-contre) a figé le projet. Rien de ce que nous proposons n'est pris en compte. Nous avons donc boycotté la dernière commission de concertation fin mai.

● **Les travaux de l'échangeur ont commencé début 2024. La mise en service est prévue pour fin 2025. Quelle marge de manœuvre vous reste-t-il ?** Nous attendons que le tribunal administratif se prononce. Nous n'avons pas de calendrier. En janvier, 500 arbres, situés sur un remblai entre l'autoroute et nos terrains de sports et loisirs, ont été abattus. C'est un passage en force. Les recours



ne sont pas suspensifs. Lors de l'audience, le juge de l'expropriation semble avoir adopté le point de vue de Vinci qui ne veut nous indemniser que de la valeur vénale du terrain, sans prendre en compte le préjudice de la commune et ses habitants. Par ailleurs, j'ai pris un arrêté pour déclarer l'urgence climatique sur la commune, lui aussi attaqué. L'échangeur ne figure pas parmi les grands projets nationaux. Cela nous laisse penser que les surfaces artificialisées entreront dans le décompte ZAN de la commune. C'est la double peine !

● **Au sein du conseil communautaire, Reventin-Vaugris est vue comme le dernier village gaulois qui fait de la résistance. Quelle est votre attitude vis-à-vis de l'intercommunalité ?** Nous ne pouvons pas nous passer d'elle car elle a beaucoup de compétences : voirie, déchets... Nous continuons à travailler avec l'EPCI sur tous ces sujets pour le bien de notre population. Et nous travaillons bien ensemble. Sur ce sujet autoroutier, nous sommes isolés.

Les acteurs clés

LE CONSEIL MUNICIPAL.

La maire et ses adjoints forment un véritable pack (comme au rugby) et suivent le dossier à plusieurs. La question du demi-échangeur a tendu les relations politiques locales, jusqu'aux « menaces, pressions et pièges », selon les Reventinois.

● **LES HABITANTS.** Si certains attendent avec impatience la construction de l'infrastructure routière pour se rendre plus facilement à leur travail dans l'agglomération lyonnaise, la majorité des administrés refusent le projet tel qu'il est engagé. Par deux fois, ils ont réélu la liste qui proposait un programme en ce sens.

● **LES ASSOCIATIONS.** Une association s'est constituée spécialement pour lutter contre le demi-échangeur (Citoyens et environnement en vallée du Rhône). Elle informe, aide, manifeste... Les associations sportives ont, elles aussi, remontées puisque impactées par le projet. La pétanque (40 licenciés) va voir son terrain amputé, le gymnase accueille 500 licenciés (dont beaucoup d'enfants), les défenseurs des mobilités douces y voient un gros problème de sécurité et de nuisances.

Après la concertation, tout est fini ?

Les élus de Reventin-Vaugris ont l'impression que la concertation publique sur le futur échangeur (6 juin-3 juillet 2016) « a figé le projet ». Quatre projets alternatifs étaient présentés. Selon le bilan fait par le concessionnaire Vinci, 607 contributions ont été reçues, soit « 598 riverains et/ou utilisateurs de l'autoroute A7, 89 acteurs institutionnels, 1 association ». 86 % des contributeurs (525 personnes) se sont exprimés en faveur de la création du demi-échangeur. Parmi eux, 53 % (205 personnes) ont opté pour la variante centre et centre compacte (soutenue par l'État, Vienne Condrieu Agglomération et Vinci), quand 42 % (163 personnes) ont choisi la variante sud (celle de la commune). 42 personnes ont donc scellé le sort de Reventin-Vaugris... Depuis, ni le dialogue, ni les recours, ni l'enquête publique (qui a connu « une très forte participation », selon le commissaire-enquêteur, avec 3 703 contributions), ni la déclaration d'utilité publique, ni les récentes commissions de concertation n'ont permis de trouver une solution acceptable par tous.